



N°2225
Entrée le 16.04.2025
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 16.04.2025
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame le ministre de la Défense.

Récemment l'importance de l'industrie et de la recherche dans le secteur de la défense a été mise en évidence. La Direction de la Défense publie depuis trois ans un catalogue « Luxembourg Industry and Research Capabilities for Security & Defence » présentant les capacités nationales d'organisation et de recherche pour répondre aux besoins de sécurité de l'UE et de l'OTAN. Dans un climat promouvant la hausse des dépenses de défense, une gouvernance responsable et une plus grande transparence sont d'une importance centrale.

Dans ce contexte nous aimerions poser les questions suivantes à Madame le ministre de la Défense :

- De manière générale, quelles entreprises internationales actives dans le secteur de la défense sont établies au Luxembourg, soit à travers la localisation de leurs activités, soit à travers des holdings luxembourgeoises ?
- Quels partenariats ou coopérations ont récemment été créés suite à la publication du catalogue ?
- Quelle stratégie le Gouvernement poursuit-il en vue de l'implantation d'entreprises du secteur de la défense au Luxembourg ?
- Quels sont les secteurs qui bénéficient d'une priorité et par quels voies et moyens le Gouvernement entend-il encourager ces investissements ?
- Quelles sont les vues du Gouvernement au-delà des conflits actuels en vue d'un retour à la détente et évitant une course à l'armement aux dépens d'autres priorités ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Yves Cruchten
Député